



Litige avec mon employeur.

Par **christine49**, le **11/02/2008** à **11:42**

Bonjour,

Je suis entrée en CDD sur un chantier A (5h30 par jour) dans une entreprise de ménage industriel en septembre 2006 pour un remplacement de congé parental d'éducation.

En octobre de la même année j'ai signé un CDI pour un chantier B (2h par jour) toujours dans le même entreprise.

Suite à un appel d'offre sur le chantier A la collègue que je remplace reviens plus tot que prévu.

Je demande donc ma prime de précarité à mon employeur comme mon CDD m'en donne le droit mais ce dernier m'annonce que mon CDD a été transformé en avenant à mon CDI signé en octobre 2006 sans que j'en ai été informé. Je n'ai rien signé car je n'ai jamais recut de courrier concernant un quelconque avenant.

Ma question est la suivante :

Que puis-je faire, et quelles démarches entreprendre afin de récupérer mon dû et connaitre mes droits exactes ?

Merci par avance.

Cordialement.